

## La Nouvelle Imprimerie Laballery partenaire du projet de régénération de la forêt de Bibracte

En réponse à la crise écologique qui frappe la forêt du Mont Beuvray, l'EPCC de Bibracte, l'ONF et le Parc naturel régional du Morvan ont initié un ambitieux programme de régénération forestière sur le massif. L'objectif : reboiser 100 hectares ravagés par le scolyte, un coléoptère dont la prolifération s'accélère dans le Morvan avec le changement climatique.

Le programme, lancé en 2022, est mené dans le cadre du laboratoire d'expérimentation forestière du Grand Site de France de Bibracte-Morvan des Sommets. Il vise à adapter la gestion forestière au changement climatique en privilégiant la régénération naturelle afin de laisser la forêt renaître à partir des semences déjà présentes dans le sol, lorsque cela est possible. Là où une intervention est nécessaire, des plantations raisonnées sont menées, en donnant la priorité aux feuillus. Grâce au soutien de l'État, mobilisé via l'ONF, les pentes du mont Beuvray retrouvent peu à peu leur couvert végétal. Toutefois, ce programme d'envergure représente un coût élevé qui inclut l'investissement initial et les frais d'entretien annuels indispensables à la survie des jeunes pousses.

À l'occasion de son centenaire en 2025, la Nouvelle Imprimerie Laballery, SCOP basée à Clamecy (Nièvre), a décidé de s'associer à cet effort collectif en parrainant une parcelle emblématique de 3 hectares, située dans l'enceinte de l'ancienne ville gauloise de Bibracte, longeant un sentier très fréquenté par les visiteurs, près de 100 000 personnes parcourant le site chaque année. Ce site, à la fois fragile sur le plan paysager et stratégique pour la biodiversité locale, a bénéficié d'une opération de plantation durant l'hiver 2022-2023.

Le soutien de Laballery, à hauteur de 21 000 euros sur trois ans, s'inscrit dans le cadre d'un dispositif de mécénat. Il permettra d'assurer l'entretien rigoureux de ce jeune peuplement d'environ 1 800 arbres constitué d'un mélange d'essences soigneusement sélectionnées, avec une majorité de chênes pubescents, reconnus pour leur résistance à la chaleur et à la sécheresse. En concertation avec l'imprimerie clamecycoise et le Parc naturel régional du Morvan, propriétaire de la parcelle, les partenaires du programme ont décidé de renoncer à une sylviculture à visée économique pour privilégier la qualité paysagère et la biodiversité de cette parcelle située dans un espace forestier sensible.

Pour les partenaires, ce projet illustre une conviction partagée de faire coopérer écologie, patrimoine et économie au service du territoire.

*« Chez Laballery, nous croyons que la forêt et le livre partagent une même racine : celle de la transmission. Notre partenariat avec le Parc Naturel du Morvan, l'Office National des Forêts et Bibracte s'est imposé comme une évidence. Ensemble, sur les hauteurs du mont Beuvray — là où l'Histoire des Hommes croise celle des forêts — nous avons choisi d'agir concrètement, localement et symboliquement »* - Hubert Pedurand, le directeur général de la Scop Nouvelle imprimerie Laballery.

*« Le soutien de la Nouvelle Imprimerie Laballery est précieux : il intervient dans un contexte de fortes pressions budgétaires, face à des coûts d'entretien forestier en nette augmentation. Nous espérons que d'autres partenaires engagés, sous forme de mécénat ou de paiements pour services écosystémiques, nous rejoindront afin de poursuivre cette mission d'intérêt collectif. »* - Vincent Guichard, directeur général de Bibracte.

## **A propos de Bibracte :**

Située au sommet du mont Beuvray, Bibracte fut fondée à la fin du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère par les Éduens, peuple gaulois qui y installa pour un siècle sa capitale, au cœur du Morvan et de la Bourgogne actuelle. Abandonnée pendant deux millénaires et tombée dans l'oubli, la ville de Bibracte renaît aujourd'hui grâce aux archéologues. Le site accueille un musée et un centre archéologique européen unique en France qui réunit chercheurs et étudiants pour faire progresser la recherche archéologique sur l'âge du Fer. Bibracte constitue un ensemble patrimonial remarquable, classé au titre des Monuments historiques et au titre des Sites, et également labellisé Grand Site de France. Le site archéologique de Bibracte a donné son nom à l'établissement gestionnaire du site et de ses équipements. Cet établissement a depuis 2008 le statut d'Etablissement public de coopération culturelle (EPCC).

[www.bibracte.fr](http://www.bibracte.fr)

## **Contacts presse :**

**Bibracte** : Patricia Lepaul – [patricia.lepaul@bibracte.fr](mailto:patricia.lepaul@bibracte.fr) – 03 85 86 94 76

**Nouvelle Imprimerie Laballery** : Hubert PEDURAND - [hubert.pedurand@laballery.fr](mailto:hubert.pedurand@laballery.fr) - 06 23 77 29 61



© Bibracte, Arnaud Meunier

*La parcelle du Theurot de la Roche dont la régénération forestière est accompagnée par Laballery*



© Bibracte, Antoine Maillier

*Vue sur le Theurot de la Roche depuis la parcelle dont la régénération forestière est accompagnée par Laballery*